

LES ENTREPRISES FRANCILIENNES FACE AUX DÉFIS DE LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

64 %

des chefs d'entreprise franciliens considèrent que le manque d'accessibilité à leur entreprise en transport en commun constitue une difficulté de recrutement.

22 %

des chefs d'entreprise franciliens vont au-delà des 50% de remboursement obligatoire de l'abonnement de transport en commun de leurs salariés

59 %

des chefs d'entreprise franciliens estiment que les aléas climatiques compliquant la venue de leurs salariés (canicule, tempêtes, inondations...) vont se multiplier à l'avenir.

54 %

des entreprises franciliennes déclarent ne pas avoir mis en place le "Forfait mobilités durables" (FMD)